



Grade égale, poste de travail égale

Par **akatag**, le **05/06/2013** à **15:47**

Bonjour !

voilà je travail en tant que cuisinier et j'ai le grade de chef de partie comme mes collègues et nous avons tous le même contrat, mais le problème c'est que sur huit cuisinier, seulement deux (moi et mon collègue) faisons la cuisine froide et chaude (donc deux postes) sous ordre du chef sachant que les six autres cuisinier font ou la cuisine chaude, ou la cuisine froide alors qu'ils sont tout aussi capable.

j'ai fait comprendre au nouveau chef (qui n'est pas encore en C.D.I) que ce n'était pas normal. que soit les autres suivait, soit nous faisons comme eux, mais soit il fait la sourde oreille, ou il dit que ça va changer mais en attendant moi et mon collègue sommes sur deux postes parfois le même jour.

sachant que dans mon contrat il n'est pas spécifié employé polyvalent, que puis-je faire ?

serais-je en insubordination si je refuse ?

merci pour votre réponse.

Par **P.M.**, le **05/06/2013** à **15:59**

Bonjour,

Il faudrait déjà se référer à la classification de la Convention Collective applicable et à la description du poste qui pourrait figurer au contrat de travail mais une telle différenciation me paraît quand même assez mince pour risquer une sanction en cas de refus catégorique d'occuper les deux activités...